

# *La Lettre du Cercle*

CERCLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA TOUR, 75116 PARIS

Numéro spécial « les 20 ans du Cercle »

Octobre 2012



«Au port : le bateau rose» Marc Nizery - 1985 - Collection privée.

# SOMMAIRE

<b>Jean-Marie SIMON</b> : <i>Le Cercle a 20 ans</i> .....	p : 2
Vice-Président du Cercle	
<b>Patrice BECQUET</b> : .....	p : 3
L'un des créateurs du Cercle	
<b>Hervé NORA</b> : .....	p : 5
Ancien Président du Cercle, trésorier	
<b>Jérôme MONOD</b> : <i>Trouver un nouveau sens à l'aménagement du territoire</i> .....	p : 8
Ancien délégué de la Datar	
<b>Stéphane SIEBERT</b> : <i>le rôle de la technologie dans le développement</i> .....	p : 13
<i>industriel</i> Directeur des grands projets au CEA, en charge du développement durable de GIANT (Grenoble Isère Alpes nanotechnologies).	
<b>Stéphane CORDOBEZ</b> : <i>Aménagement du territoire et prospective</i> .....	p : 16
Chargé de la Prospective à la Datar	
<b>Annick CHARLETY</b> : <i>L'homme au cœur de l'aménagement du territoire</i> .....	p : 19
Ancienne chargée de mission à la Datar,	
<b>Michel MERCADIER</b> : <i>S'ouvrir au monde</i> .....	p : 21
Ancien chargé de la prospective à la Datar	
<b>Jean-Louis GUIGOU</b> : <i>14 convictions pour une nouvelle pensée territoriale</i> ....	p : 25
Ancien délégué de la Datar	
<b>Jean-Pierre DUPORT</b> : .....	p : 34
Ancien délégué de la Datar	
<b>François ESSIG</b> : <i>Pour une politique des territoires</i> .....	p : 36
Ancien délégué de la Datar	
<b>Philippe BOSSEAU</b> : <i>Pour aménager le territoire</i> .....	p : 38
Président du Cercle, architecte/urbaniste	

# Le CERCLE a 20 ans !

Lisez vite cette plaquette : elle est revigorante !

Elle reprend l'ensemble des interventions qui ont été faites lors du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Cercle pour l'aménagement du territoire auquel nous étions nombreux à participer dont plusieurs Délégués qui ont marqué la DATAR de leur empreinte.

L'on sort doublement confortés de sa lecture :

- oui, le Cercle est bien vivant car il est capable de diffuser des idées nouvelles et d'ouvrir des pistes de réflexions qui peuvent s'avérer vertigineuses.
- oui, l'aménagement du territoire a de l'avenir. Certes, les motifs d'inquiétude ne manquent pas et l'on pourrait se lamenter en constatant qu'il a disparu des programmes politiques et n'est plus en enjeu de débats. Mais l'on découvre dans les textes qui suivent qu'une nouvelle politique est possible et s'avérerait même souhaitable en ces temps de crise, politique audacieuse, jouant la diversité régionale, ouverte sur l'Europe, pariant sur le dynamisme des complémentarités et des solidarités.
- oui, nos territoires peuvent être sources de richesse nationale si on les libère du carcan d'un jacobinisme dépassé et de frontières administratives sclérosantes, si on ose une nouvelle politique foncière, s'ils sont l'objet d'une politique de développement durable imaginative et largement concertée avec les citoyens.

Lisez, et réagissez car certaines idées émises suscitent le débat et méritent la discussion. Vos réactions et vos propositions qui seront elles-mêmes publiées porteront témoignage de la belle vitalité du Cercle.

**Jean-Marie Simon**

Vice-président du Cercle Pour l'Aménagement du Territoire

## Patrice BECQUET

Il y a vingt ans, le Cercle pour l'aménagement du territoire était créé par des anciens chargés de mission de la Datar animés de volonté non seulement de prolonger l'amitié qui était née entre eux, mais aussi de rester en lien avec les actions menées en matière d'aménagement. C'est ainsi qu'Hélène Roger-Vasselin, Claude Rousseau, Marc Nizery et moi-même avons décidé de constituer cette association. Hélène Roger-Vasselin nous apportait essentiellement l'expérience des relations qu'elle entretenait avec les parlementaires des deux assemblées. Claude Rousseau nous faisait quant à lui bénéficier de la franchise pour ne pas dire davantage – et de la vigueur que nous lui connaissions. Marc Nizery, même s'il n'avait pas officié comme chargé de mission à la Datar, avait travaillé à l'aménagement du territoire en marge de cette administration. Il avait le souci que le Cercle porte une véritable autonomie de proposition, sans s'inscrire nécessairement dans le sillage de la Datar. Pour ma part, après la dynamique de Jérôme Monod que j'avais côtoyé à la Datar, j'avais bénéficié de la sagesse de Marceau Long au Secrétariat général du gouvernement et y avais gagné l'habitude d'une approche interministérielle, d'une vision non pas focalisée sur l'aménagement du territoire mais prenant en compte tous les apports possibles des autres ministères.

Rapidement, le Cercle a dû préciser la nature des prises de position qu'il formulerait. L'occasion s'en est présentée lorsqu'il a été projeté que la Datar déménage de l'avenue Floquet à Saint-Denis. Aussitôt, une réunion d'urgence a été convoquée, très animée, durant laquelle Cercle s'est vu reprocher de ne pas s'être érigé officiellement contre cette décision, qui ne constituait pas moins qu'un crime de lèse-majesté ! Or, comme le Cercle l'a alors réaffirmé, son objet social n'était aucunement d'organiser une fronde lorsqu'une mesure d'aménagement du territoire était proposée par le gouvernement.

Qu'avons-nous fait pendant ces vingt ans ?

Pour nous tenir informés de la politique d'aménagement du territoire, nous avons pris soin de faire adhérer au Cercle des actifs de la Datar, de telle sorte que nous restions dans l'action et disposions d'une courroie de transmission avec cette administration. Nous avons en outre organisé une série de conférences où divers responsables (directeurs d'aéroport, directeur de la RATP, personnalités en charge du Grand Paris) nous ont présenté leur action. A cela se sont ajoutés des voyages. Citons par exemple le séjour à Madrid durant lequel les membres du Cercle ont passé une journée avec l'ambassadeur de France pour comprendre sa vision de l'Espagne, rencontré l'organe d'aménagement du territoire national espagnol – et ce faisant exploré tous les problèmes liés à la décentralisation – et enfin visité de grands ensembles immobiliers, ou

habitations, laissant perplexe quiconque connaissait les villes nouvelles françaises, écossaises ou anglaises. A Anvers, nous avons vu à quel point l'autonomie d'action dont disposait le port rendait toute concurrence impossible avec les ports français.

Nous avons aussi été accueillis à la Commission européenne où nous avons pu constater, reconnaissons-le, une certaine fermeture dans l'approche de nos problématiques...

En France, à l'occasion d'un voyage à Bitche, nous avons découvert la richesse des liens productifs transfrontaliers qu'avaient su créer les communautés. Au parc du Pilat, nous avons compris à quel point la protection de l'environnement pouvait constituer un facteur de développement, à condition que la démarche soit portée et relayée par la population. Car les commissaires de massif ont joué un rôle en émettant des propositions et en accordant des financements initiaux à ces actions qui aboutissaient certes à la protection de l'environnement, mais surtout à la dynamique locale.

Citons enfin la séance spéciale dont les membres du Cercle ont bénéficié au Grand Palais de la part du Conservatoire du littoral, qui a déroulé devant eux une carte de près d'un mètre carré, et durant laquelle ils ont trouvé réponse à toute leur curiosité.

## Hervé NORA

Plutôt que de retracer son histoire, je dirai pourquoi j'aime le Cercle. Tout d'abord, j'aime au Cercle la convivialité qui y règne, la possibilité qu'il offre de se retrouver entre amis, certains connus de longue date et d'autres venant d'arriver, pour participer à une réunion de travail, à une rencontre festive ou à un voyage qui, outre les aspects professionnels évoqués par Patrice Becquet, comporte toujours un volet culturel extrêmement riche.

Ensuite, j'aime au Cercle que ses membres sachent se mobiliser. Chaque fois qu'une action est décidée, deux ou trois personnes se portent immédiatement volontaires pour constituer l'équipe opérationnelle, relayées par un membre en région. Aussi cette petite association parvient-elle à réaliser de grandes choses. Rappelons qu'à Bitche, nous avons pu réunir autour de la table, pendant quatre heures, quinze responsables français d'aménagement, des maires, des conseillers régionaux, le président du conseil général et quinze participants allemands pour partager sur le thème des relations transfrontalières, le tout étant couvert par la télévision et la presse locale.

J'aime bien sûr au Cercle ses travaux. Les sujets sur lesquels il se penche, souvent, ne se rapportent pas directement à l'actualité mais à des phénomènes émergents ou ignorés. Ainsi, nous avons traité de la désertification médicale en France dès 2002 alors que le sujet a commencé à transparaître dans la presse environ cinq années plus tard, ou encore de la prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire des risques naturels ou technologiques, bien avant que divers événements ne montrent l'importance de ce thème. Nous avons également abordé des problèmes récurrents comme la pénurie de logements et la crise immobilière avec ses conséquences sur l'aménagement du territoire, mais aussi les ports, les liens entre l'agriculture et l'aménagement du territoire ou encore les inégalités sociales au regard de l'aménagement du territoire.

Les contributions du Cercle ont des impacts certes assez modestes, sans être pour autant négligeables. En témoignent la forte fréquentation de son site Internet et les nombreux téléchargements de documents qu'il suscite, de la part d'internautes francophones mais aussi étrangers, notamment — et étonnamment — japonais.

Enfin, j'aime dans le Cercle la grande liberté de pensée et d'expression qui caractérise ses réunions ou ses écrits. C'est le reflet de la diversité de ses membres — diversité d'origines, de cursus, de sensibilités culturelles ou politiques, qui interdit d'ailleurs au Cercle de prendre position. Une seule fois le Cercle s'est permis d'exprimer une opinion, lorsqu'il a affirmé que c'était une

grossière erreur que de transformer le nom de Datar, connu dans le monde entier, en Diact. Il semble que l'histoire lui ait donné raison...

Cette diversité n'interdit toutefois pas les prises de position individuelles. En mars 2000, dans la Lettre n°11 du Cercle et repris dans la Lettre n°12 figurait un article intitulé « Où va l'aménagement du territoire », au ton provocateur voire sulfureux, dont certains intertitres annonçaient « une politique qui a disparu en douce », « tout va mal en Ile-de-France » ou encore « tout espoir n'est pas perdu ». Cet article avait donné lieu à deux réponses également publiées dans la Lettre, l'une de Jean-Louis Guigou et l'autre de Jean-Pierre Duport alors préfet de l'Ile-de-France.

Cette diversité, cette liberté de parole et cette amitié nous unissent, nous réconcilient et nous mobilisent. Le ferment de tout ceci est une conviction unanimement partagée que l'aménagement du territoire n'est pas un concept d'hier, que les territoires français ont un avenir que nous pouvons contribuer à forger.

# Le territoire français a-t-il un avenir ?

Table ronde animée par

**Jérôme Monod**

le 7 mars 2012, avec, la participation de :

- **Stéphane Siebert,**

Directeur des grands projets au CEA, en charge du développement durable de GIANT (Grenoble Isère Alpes nanotechnologies).

- **Stéphane Cordobez,**

Chargé de la Prospective à la Datar,

- **Annick Charléty,**

Élue de Compiègne, ancienne chargée de mission à la Datar,

- **Michel Mercadier,**

Ancien chargé de mission à la Datar et de la prospective à la SNCF,



# Trouver un nouveau sens à l'aménagement du territoire

## Jérôme MONOD

Quand Hervé Nora m'a proposé de venir parler de l'avenir de l'aménagement du territoire, j'y ai d'abord vu un trait d'humour ! Pour moi, l'aménagement du territoire est vieux de cinquante ans. J'ai bien compris, cependant, que je n'étais pas convié à une réunion d'anciens combattants mais qu'il s'agissait de débattre en toute liberté de questions qui vous occupaient. C'est pourquoi j'ai invité autour de moi d'autres intervenants, plus jeunes, qui contribueront à mes côtés à évoquer cet avenir.

### *Genèse de l'aménagement du territoire*

Je dirai quelques mots, pour commencer, de l'histoire de l'aménagement du territoire, pour mesurer l'ampleur des changements qu'il a connus depuis. L'aménagement du territoire n'est pas mort, mais il a disparu dans sa forme ancienne pour revêtir d'autres formes.

Au commencement, le sujet fut porté par Jean-François Gravier, Michel Debré sous la présidence du Général de Gaulle, puis Olivier Guichard sous Georges Pompidou.

Philippe de Castelbajac affirme qu'aménager le territoire, c'est le disposer avec ordre. Or il était implicite à l'époque qu'aménager le territoire, c'était aussi, et surtout, répondre aux besoins des populations dans leur vie, sur leur sol. Le changement qui a été à l'œuvre a d'ailleurs détruit cet ordre ancien. De fait, l'organisation dans laquelle nous nous sommes investis ne répond plus aux besoins actuels.

Quelles étaient les motivations originelles de l'aménagement du territoire ? Il s'agissait d'abord de déployer une vision à long terme, globale, qui ne soit pas fractionnée par branche ou par secteur mais qui soit centrée sur l'homme dans toute sa complexité et au regard de tous ses besoins. L'aménagement du territoire était alors rattaché au sommet du pouvoir, au Premier ministre. Il disposait d'un budget via le fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire et d'une équipe très variée, dont la réactivité était d'autant plus forte que tout était encore à inventer. Dès le début, il nous a semblé que si nous n'obtenions pas de réponse à nos interrogations à Paris, nous les trouverions sans aucun doute sur le terrain, là où étaient les hommes. Grâce à une excellente articulation avec le Plan, nous avons pu élaborer un programme, une raison d'être et un plan d'actions.

La France, à l'époque, était paralysée par son centralisme, sous le poids d'une administration qui

n'entendait nullement innover ni impulser un quelconque changement. Pendant ce temps, les campagnes se vidaient au profit de la capitale.

Pendant un quart de siècle, l'aménagement du territoire a su provoquer un ébranlement historique. Il a tout d'abord lancé la décentralisation industrielle. L'un des premiers gestes d'Olivier Guichard fut d'envoyer Pierre Massé à Brest en 1964, lui intimant de prendre la mesure du « désert » français pour mieux comprendre quelle devait être l'action du Plan et de l'aménagement du territoire. Ce fut le début, et l'on se souvient de tout ce qui a été fait dans le domaine de la décentralisation avec Jean-Pierre Worms et tous les ingénieurs de l'époque. Nous avons par ailleurs lancé les conversions de grandes activités : le textile, la sidérurgie, le charbonnage, autant d'initiatives qu'il aurait été impossible de mener depuis Paris.

Puis, nous nous sommes attaqués à des schémas d'aménagement d'infrastructures et avons créé de nouveaux pôles d'activité comme Fos, Dunkerque ou Toulouse pour l'aérospatiale. Le grand plan d'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon s'est développé. S'y est ajoutée une vraie politique urbaine, avec la définition d'une armature urbaine établissant une hiérarchie des villes et définissant les rapports entre ces différents niveaux urbains. En 1969, fait inédit depuis des générations, la Bretagne ne subissait plus d'exode démographique.

### *Réinventer l'aménagement du territoire*

Aujourd'hui, l'aménagement du territoire n'est plus une politique majeure. Il faut la redéfinir, ou tout au moins lui trouver une philosophie. Il est nécessaire d'inventer et d'oser dans ces réflexions, sans prendre trop de précautions. Un sens nouveau doit être trouvé à cette organisation des hommes sur le sol. Cette invention peut suivre trois idées fortes.

- **Faire sortir ce qui est vivant de ce qui est mort**

Cette sourate du Coran s'applique bien à notre sujet. Il faut introduire de force du neuf dans notre vision de l'avenir.

- **Se situer dans une dimension internationale et européenne**

L'aménagement est né dans une réalité hexagonale, la France. Or il n'a désormais de sens que s'il est resitué par rapport à l'émergence de nouvelles puissances dans le monde et s'il est placé au cœur de l'Europe.

- **Faire de l'aménagement du territoire une question politique**

La Datar est née et a été organisée dans un système avant tout technocratique. Or l'aménagement du territoire doit être résolument politique, dans le sens le plus noble, et doit s'assumer comme tel. Il faut se demander quels repères et quelle direction la politique, qui s'intéresse à l'homme et à son avenir, peut donner à cet aménagement. Ceci doit être porté par un courant où se mêlent l'autorité de l'Etat, les compétences d'organisation de l'action (administration,

recherche, organisations publiques et privées, entreprises) et l'omniprésence du peuple — ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Nous avons donc besoin d'une philosophie nouvelle pour naviguer dans l'avenir, avec une démocratie bien réelle, des normes souples pour les décideurs et l'autorité arbitrale de l'Etat.

Cette nouvelle philosophie du territoire et de ses habitants change la nature de l'aménagement du territoire. De nouvelles idées courent le monde ; il faut essayer de les attraper, de les comprendre. Le territoire n'est ni une discipline ni une réglementation, mais une espèce vivante que l'homme fragilise, même si dans une certaine mesure il la cultive et la protège. L'aménagement du territoire est de surcroît sous l'emprise de nouveaux concepts, l'environnement et l'écologie, qui ont pris largement le dessus. Si nous ne parvenons pas à faire se mélanger l'aménagement et l'écologie, nous manquerons l'occasion de produire du neuf.

### *Nouvelles contraintes, nouvelles libertés*

Se présentent des contraintes nouvelles contre lesquelles nous ne pouvons rien, mais aussi de nouveaux espaces de liberté.

#### *- Nouvelles contraintes*

- La première de ces contraintes est l'environnement : le changement de climat, les cataclysmes, la raréfaction des ressources naturelles, la recherche d'économie dans l'usage des ressources de la nature, la croissance dans la frugalité.
- Autre contrainte incontournable, la démographie. La durée de la vie est de plus en plus longue, et l'on assiste au vieillissement d'une population et d'une société tout entières. Passons sur les nouveaux problèmes de santé, d'alimentation ou de mobilité qui sont également à l'œuvre, ainsi que sur les ruptures de rythme dans l'éducation, le travail et les loisirs. Un mot toutefois sur les grandes migrations. En la matière, nous n'avons encore rien vu. Se produiront à l'avenir tout à la fois des migrations des intelligences, de la main-d'œuvre et des laissés pour compte. Quelle route choisir pour ne pas être écrasé par ces mouvements ?
- Troisième contrainte, celle de l'énergie. J'estime pour ma part que nous aurons toujours besoin du nucléaire, et pour longtemps. Certes, le charbon est polluant, mais il existe, paraît-il, des systèmes permettant de produire du charbon proprement. Nul ne peut croire que la Chine et l'Inde se passeront de charbon d'ici à un quart de siècle. Il est possible de faire des économies d'énergie dans l'habitat et grâce aux voitures électriques, mais cela ne suffit pas. La question de l'énergie suppose une capacité intellectuelle d'analyse, de l'expérience, du courage, de l'autorité et la force de tenir un cap en surmontant les divagations de gouvernements, de scientifiques ou de philosophes.
- Dernière contrainte, la plus puissante et la plus nouvelle, le sol. L'occupation du sol par la population humaine est à la fois inquiétante et prometteuse. Le sol devient en effet une

ressource rare, soit parce qu'on le détruit, soit parce qu'on le suroccupe, soit parce qu'on le pollue, soit parce qu'on le laisse vide. Il faut une véritable révolution foncière.

La propriété doit-elle être collective ou individuelle ? Faut-il la réguler ? Faut-il mettre en place une autorité foncière ? Ces problèmes doivent être traités et résolus, car l'occupation du sol risque de nous échapper. La terre est un bien commun qui suppose une forte autorité et de se plier à des règles absolues.

### - *Nouvelles libertés*

Dans ce contexte, quels sont les nouveaux espaces de liberté et de respiration pour les populations ?

Dans la vie en société, nous mourons des carcans que nous nous imposons tous les jours. Le premier d'entre eux est l'administration. Celle-ci doit se rendre désirable et secourable, et non plus redoutable ou détestable comme elle l'est trop souvent aujourd'hui. Il faut beaucoup plus de transparence, de souplesse, d'expérience et de différenciation. Surtout, il faut rendre lisible une administration qui, de nos jours, n'est pas compréhensible. Cela demande une action assez radicale, sans vergogne. Servir l'Etat, d'accord, mais mieux vaut encore que l'Etat nous serve !

La simplification de l'administration doit reposer, selon moi, sur une quinzaine de régions tout au plus, sur 75 à 80 centres d'institutions variées, mixtes, rayonnant sur un territoire, organisés autour de villes moyennes et reliés par un réseau immatériel de communications informatiques, de telle sorte que chacun ait un égal accès à tout ce qui se passe au niveau de l'Etat ou des régions. Cela suppose que l'échelon central soit réduit à très peu, exerçant une autorité arbitrale avec l'aide de quelques agences – et non de ministères. Les administrations centrales, aujourd'hui, sont véritablement néfastes. Grâce à de nouvelles entités territoriales de gestion et grâce à un réseau de services et de compétences partagé et accessible à tous, il faut faire en sorte que l'échelon central et les échelons territoriaux puissent vivre une vie complètement nouvelle. Voilà donc un espace de liberté encore indéfini, à imaginer.

Parallèlement, il importe d'explorer de nouvelles façons de faire. Je suis frappé par le développement actuel, à mes yeux déplorable, de très grandes entités : de gigantesques aéroports où l'on se perd, des hôpitaux où il devient impossible de trouver un service, d'énormes supermarchés... Le gigantisme est illisible pour 95 % de la population, mais mobilise 95 % des ressources de l'Etat ! Ce n'est pas acceptable. Il faut donc rechercher une certaine diversité, notamment d'échelles, dans la société. « L'homme est la mesure de toute chose », lit-on dans le Protagoras de Platon. Or les organisations gigantesques et illisibles oublient les hommes qui se situent aux marges, aux franges de la société : personnes isolées, dites « inadaptées », handicapées, rejetées, qui ne pourront ni se déplacer ni trouver leur place dans ces grands

ensembles. En outre, les systèmes mécaniques d'organisation des grands équipements sont le lit des iniquités, du sexisme, du racisme.

### *L'urbanisme, l'agriculture et l'emploi : trois questions en suspens*

Il est beaucoup question, actuellement, de construire en hauteur au centre des villes, de telle sorte que les logements soient aussi rapprochés que possible des emplois. Il faut aussi penser l'organisation des franges urbaines, des espaces verts, des loisirs et des cultures autour des grandes villes. Le maraîchage, semble-t-il, est en train de disparaître autour de Paris. Une politique d'aménagement des espaces périurbains est donc nécessaire. Se pose aussi la question des espaces ruraux, semi-ruraux voire « rurbains » dont certains sont vides. A leur égard, les évolutions de l'administration que j'ai évoquées sont importantes.

En matière d'urbanisme, il faut certainement instaurer une autorité foncière de l'Etat qui puisse imposer avec clarté et avec une rigueur absolue des règles, ou en tout cas des bornes, à l'action des uns et des autres.

L'agriculture peut et doit devenir non pas « de luxe », mais de haute qualité. J'en vois notamment des exemples dans le développement de la biotechnique et de l'agriculture biologique. Il existe une agriculture d'excellence, sur laquelle il faut miser. Je prendrai l'exemple de ces exploitations viticoles d'une trentaine d'hectares qui fonctionnaient il y a quarante ans avec un laboureur et des équipes de migrants pour tailler la vigne et récolter le raisin. Leur production était achetée par des coopératives qui élaboraient de très mauvais vins, le tout pour une plus-value extrêmement mince. Les exploitations de ce type se sont engagées sur la voie du progrès en recrutant des compétences, en investissant dans du matériel, en montant des plans d'affaires et des plans de trésorerie et en faisant appel à des commerciaux capables de vendre à l'international. Tous ces éléments peuvent contribuer à une agriculture de très grande qualité, pouvant exporter ses produits, rémunérer du personnel compétent et développer des cultures biodynamiques. L'agriculture est donc une source d'espoir.

Concernant l'emploi enfin, je ne ferai qu'abonder aux débats actuels sur un nécessaire rapprochement entre l'entreprise et la recherche et l'université. Le chef d'entreprise ne doit pas se borner à suivre des questions financières, mais doit s'emparer des problématiques relatives aux équipes d'hommes et aux métiers.

# Le rôle de la technologie dans le développement industriel

## Stéphane SIEBERT

Mon propos ne portera pas sur le nucléaire, puisque les activités du CEA Grenoble dans ce domaine viennent de finir d'être transférées à Cadarache. J'évoquerai le rôle de la technologie dans le développement industriel en prenant l'exemple du projet grenoblois CEA Tech.

### *L'émergence mondiale de pôles technologiques*

Parmi les cinquante premières régions détentrices de brevets dans le monde figurent en tête la Californie, Tokyo, Séoul, la côte est des Etats-Unis, huit régions allemandes, dix-huit régions américaines, neuf régions japonaises et deux régions françaises, l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Ce constat a été le point de départ de notre raisonnement. Après un tour du monde des grands pôles de développement technologique (Georgia Tech à Atlanta, Boston, Singapour, Hsinchu à Taïwan...), il nous est apparu que tous ces territoires étaient en train de construire des entités qui constituaient des moteurs du développement économique. Il ne s'en dégagait pas un modèle unique mais un certain nombre de standards, le premier d'entre eux étant la concentration géographique.

Alors que les moyens de communication n'ont jamais été aussi développés, des investissements colossaux sont consentis pour rapprocher les individus dans des petits périmètres de quelques hectares rassemblant des compétences de formation supérieure, de recherche et d'industrie. Ce sont ces écosystèmes qui produisent l'innovation. Tout ceci intervient dans le cadre d'infrastructures de très haut niveau, la qualité de l'environnement urbain étant égale à l'excellence scientifique qu'on y atteint.

Les budgets d'investissement sont substantiels dans ces pôles, un programme d'investissement ne pouvant pas raisonnablement être inférieur à un million d'euros. Les domaines de développement sélectionnés sont à peu près identiques partout : la société de l'information, la santé et la planète — autant de besoins sociétaux qui sous-tendent des technologies (TIC, biotechnologies, technologies de production d'énergie propre).

La plupart de ces centres affichent des résultats très impressionnants. Georgia Tech par exemple produit près de la moitié de l'économie de la Géorgie, et Hsinchu représente 5 % de l'économie taïwanaise.

## *Le choix de filières technologiques*

La France a largement expérimenté dans les années 1950 les silos, les fonctionnements par secteur. Or aujourd'hui, de plus en plus de technologies traversent les secteurs industriels. Dans une voiture par exemple, 30 % de la valeur provient de la micro-électronique. Autour de l'information, de la santé et de l'environnement émergent un certain nombre de technologies communes à une majorité des domaines industriels. La plus grande part de l'innovation est finalement produite par ces savoir-faire. Grenoble s'est spécialisé dans ces trois domaines, à l'exclusion de tout autre. Étonnamment, cela a permis de faire s'accorder des disciplines qui étaient en confrontation depuis des décennies, par exemple la chimie minérale et la chimie organique. Toutes se sont rangées derrière ces trois priorités.

Depuis 2006 à Grenoble, le projet CEA Tech réunit toutes les forces locales : l'enseignement supérieur (avec cinq organismes universitaires dont une école d'ingénieurs), deux grands organismes nationaux (le CEA et le CNRS), trois grands centres européens (notamment un synchrotron), des entreprises, des pôles de compétitivité, l'Etat et les collectivités locales. Le projet prévoit de dépasser 1,2 milliard d'euros d'investissement d'ici à 2015, dont la moitié seront affectés à des aspects techniques et l'autre moitié à des aspects d'environnement urbain. Il s'agit donc de construire un quartier de vie en même temps qu'un quartier technologique. Avec 500 brevets par an, le pôle se situe au troisième rang français derrière PSA Peugeot Citroën et Renault. Ce ne sera pas un site atteint de gigantisme : sur 200 hectares, il accueillera 30 000 personnes à terme, un tiers d'étudiants, un tiers d'ingénieurs et un tiers d'emplois industriels. C'est donc le modèle de l'université technologique à l'américaine adapté aux contraintes nationales. Le pôle fait partie des douze villes françaises détentrices du label EcoCité. Il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera.

## *Conditions de réussite*

Pour qu'une telle initiative fonctionne dans la durée, elle doit s'appuyer sur projet initial précis et stable. Des pôles comme le nôtre ont souvent tendance à se développer au fil des appels d'offres. Nous avons choisi la logique inverse, un projet prédéfini étant proposé à tous les dispositifs de financement afin que l'ensemble des forces s'agglomèrent autour de lui.

## *Premiers résultats*

Le site génère annuellement quelque 4 milliards d'euros d'impact économique, soit le tiers du PIB

de l'agglomération grenobloise. Il a permis de créer 22 000 emplois depuis dix ans. L'apport respectif des collectivités locales et de l'Etat s'est monté à 400 millions d'euros.

Nous avons la conviction que ce modèle est adapté aux contraintes d'aujourd'hui. Il est vrai qu'il implique une concentration des investissements qui déplaît à certains élus. Or nous affirmons que le pays ne peut pas se permettre de financer des infrastructures de niveau mondial partout sur le territoire. Il importe néanmoins de développer des transferts de résultats depuis quelques pôles vers l'ensemble du territoire. Ainsi le pôle grenoblois a-t-il développé un programme spécial à destination des PME, mobilisant la totalité des agences du territoire en contact avec ces entreprises (agences régionales, agences des agglomérations, services de l'Etat). Ces contacts convergent vers le pôle de compétitivité, puis sont orientés vers le dispositif technologique afin que soient réalisés des projets pour les entreprises. En trois ans, 400 PME ont bénéficié d'un apport d'innovation. Dans le cadre du nouvel Institut de recherche technologique, elles devraient être au nombre de mille dans les cinq ans à venir. Nous veillons donc à ce que l'investissement dont a bénéficié le site profite à l'ensemble du tissu industriel du territoire.

Ce modèle est-il unique ? Restera-t-il une exception ou peut-il se généraliser ? Il s'avère que dix sites principaux en France (Paris sud, Lyon, Grenoble, PACA, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Strasbourg et Lille) couvrent 90 % de l'effort de R & D national, 76 % des instituts Carnot, 13 des 20 premières universités françaises du classement de Shanghai, 19 des 25 plus grandes écoles d'ingénieurs, 100 % des instituts de recherche technologique et des instituts hospitalo-universitaires. En développant des écosystèmes comme celui de Grenoble dans ces régions, il y a de fortes chances que l'on puisse mener la ré industrialisation par la compétitivité technique dont il est tant question actuellement.

Qu'en est-il en Europe ? Pour avoir participé à un groupe de haut niveau que l'Europe mobilise en amont de l'octroi de budgets pour développer de nouvelles stratégies, nous avons constaté une réelle convergence avec les commissaires européens, notamment ceux en charge des industries, de la recherche et de l'innovation. Pour la première fois, ils ont modifié les textes européens pour inclure la possibilité de financer sur des fonds européens les plates-formes technologiques et les lignes pilotes industrielles. Ces philosophies nouvelles d'aménagement pourraient donc bientôt émerger en Europe.



# Aménagement du territoire et prospective

## **Stéphane CORDOBEZ**

L'expérience qui vient d'être présentée prouve qu'il existe encore des politiques d'aménagement du territoire d'envergure. En témoignent également les pôles de compétitivité, le plan très haut débit ou les lignes à grande vitesse. Les politiques d'infrastructure, d'accompagnement et de développement, qui sont des politiques d'aménagement du territoire, n'ont pas disparu. Elles représentent des investissements importants pour l'avenir.

### *Des bouleversements profonds*

Si, dans les années 1960, le seul acteur de l'aménagement du territoire était l'Etat, les contributeurs se sont multipliés depuis : les collectivités, les acteurs privés mais aussi, pourrait-on dire, tout un chacun. Les pratiques des Français ont tellement évolué en cinquante ans, notamment en termes de mobilité et d'échanges, que chacun d'entre nous devient presque un aménageur du territoire. Cette tendance invisible à l'échelle micro a des incidences non négligeables à l'échelle macro. A titre d'exemple, le périurbain n'est autre que du territoire qui s'aménage de par les choix individuels de logement et d'habitat de populations.

En cinquante ans, les effets conjugués de la mondialisation, de la métropolisation et de l'urbanisation ont profondément transformé le territoire français. Selon l'Insee, la population française était ainsi sous influence urbaine à 95 % en 2010.

### *Enjeux de l'aménagement du territoire*

La Datar a une tradition en matière de prospective, celle-ci étant l'un des moyens à sa disposition pour imaginer les futurs possibles de l'aménagement du territoire. En 2009, elle a lancé le programme de prospective Territoires 2040. En deux ans et demi, nous avons tenté d'imaginer quels pourraient être les enjeux que l'aménagement du territoire aurait à relever demain.

## **Quatre principaux enjeux ont été recensés.**

### **- La mise en capacité de tous les territoires**

Le premier enjeu s'apparente à l'antienne du développement territorial et des politiques d'aménagement depuis leur genèse dans les années 1950 : la mise en capacité de tous les territoires. Il s'agit de donner les moyens de se développer aux territoires, y compris les plus faiblement peuplés. Sachant — et la nuance est importante — que demain, le développement des territoires ne sera plus homogène ni uniforme. Les indicateurs de réussite et de performance auront changé. On entre donc dans une logique de développement territorial extrêmement diversifiée, qui rend difficile la mise en place de politiques uniques pour tous les territoires.

A cela s'ajoute une montée en échelle des territoires. Ceux-ci ont tissé des liens très forts en eux, du fait notamment des pratiques de leurs usagers. L'augmentation des mobilités conduit les individus à vivre dans un territoire, à avoir des pratiques dans un autre, à travailler dans un autre encore. D'un point de vue fonctionnel, des territoires qui fonctionnaient auparavant de manière relativement indépendante sont aujourd'hui reliés et fonctionnent de concert. De fait, on ne peut plus penser le développement d'une grande agglomération sans penser celui de son espace périurbain. De même, on ne peut plus penser les pôles de compétitivité sans prendre en compte leur rayonnement à l'échelle nationale, européenne voire mondiale. Ce changement d'échelle modifie véritablement la donne. Nos découpages administratifs et institutionnels ne sont sans doute plus adaptés à cette logique de fonctionnement en réseau.

Un certain nombre d'orientations en découlent :

- l'intégration de tous les espaces dans la dynamique territoriale – avec la nécessité que tous les territoires soient connectés aux flux de communication et connectés les uns aux autres ;
- l'organisation et la stimulation des réseaux de partenariat, car la notion de réseau, d'assemblage de partenaires n'étant pas nécessairement proches physiquement constitue un élément essentiel dans la compréhension des territoires et de l'économie aujourd'hui ;
- une ingénierie territoriale renforcée, en particulier pour les territoires les moins peuplés ;
- la maîtrise foncière de long terme, essentielle si l'on veut envisager un développement territorial pérenne, durable, acceptable et rationnel.

### **- Le rôle des territoires pour assurer la place de la France dans le monde**

La France ne peut plus penser ses politiques d'aménagement indépendamment de ce qui se passe autour d'elle. Elle est inscrite dans la mondialisation. Dans ce contexte, elle doit se doter des moyens, y compris en termes d'aménagement du territoire, de rayonner dans le monde. Ceci

concerne bien sûr les grandes métropoles dotées de ressources en matière de production de richesse, de recherche et d'innovation, mais aussi les territoires ruraux dotés d'une grande capacité productive agricole, et qui peuvent jouer un rôle essentiel à une époque où les besoins alimentaires vont croissant. En outre, le rayonnement de notre pays dans le monde passe par des politiques poussées en faveur des activités touristiques.

Outre son rayonnement, la place de la France dans le monde tient à son attractivité. Dans un continent européen vieillissant, la France est certainement le pays qui aura le nombre de jeunes le plus élevé dans trente ou quarante ans. Cela restera néanmoins insuffisant par rapport à l'essor démographique de pays comme l'Inde et les Etats-Unis ou des continents africain et asiatique. Tenir une place dans le monde passe sans doute, pour la France, par sa capacité à attirer des talents étrangers.

#### - Le tournant écologique

Comment prendre l'incontournable tournant écologique, en le considérant non pas comme une contrainte mais comme un atout ? L'une des réponses réside dans le développement de technologies vertes et le soutien à la croissance verte. Au-delà, cela nécessite un changement de posture dans les pratiques aménagistes vis-à-vis de la nature et de l'environnement. Les politiques d'aménagement du territoire ne devront-elles pas, demain, rendre service à la nature de la même manière que la nature, par ses ressources, permet le développement de ces politiques ? Plus encore que de la préserver, il faut devenir des fabricants et des acteurs de la nature

#### - L'homme au centre des politiques d'aménagement

Le dernier enjeu se rapporte aux usagers et aux usages. Les politiques d'aménagement devront sans doute, à l'avenir, dépasser une simple approche en termes d'infrastructures pour répondre véritablement aux besoins des usagers.

# L'homme au cœur de l'aménagement du territoire

## **Annick CHARLETY**

Dans ce monde qui évolue à une vitesse vertigineuse, alors que des secousses nous ébranlent, qu'elles proviennent de la crise ou de démocraties qui veulent s'affirmer, nous devons accepter d'imprimer un mouvement brownien à l'aménagement du territoire. Dans ce contexte, il est important de rappeler que c'est l'homme qui fait l'aménagement, qui décide de son destin. En la matière, la France, nation écoutée et estimée, a certainement à apprendre à son tour d'autres pays, notamment de jeunes démocraties. Plus généralement, nous aurons tout intérêt à écouter ce que les jeunes ont à nous dire.

Sur le terrain, l'action en matière d'aménagement du territoire est admirable, malgré une administration qui, osons le dire, nous tue. Les hommes de terrain ont déployé toute leur ingéniosité pour appliquer la politique de la Datar, même s'ils étaient souvent bien mal reçus. Je loue la pugnacité qu'ils ont déployée et leur fidélité au sens de leur mission. La Datar compte des hommes et des femmes extraordinaires. Je rends particulièrement hommage à Jérôme Monod, notre maître à penser, qui a impulsé et su faire vivre une réelle dynamique.

En tant qu'élue de Compiègne, j'ai fait partie de l'intercommunalité. Nous avons mis sur pied la communauté d'agglomérations avec 16 villages et maintenant 72 000 habitants. Nous avons eu la chance de travailler avec Michel Woimant, aménageur qui avait côtoyé Georges Pompidou. La qualité des hommes sur le terrain change tout. Mettez au cœur de la ruralité un homme qui sait écouter ce que veulent les citoyens, et vous obtiendrez des miracles !

Gardons-nous toutefois de ne porter notre attention que sur les grands pôles de compétitivité. D'autres villes, dont on parle peut-être moins que Grenoble, se battent aussi. Il y a des pôles en Picardie, notamment autour de l'Université technologique de Compiègne. Je m'emploie à défendre l'aménagement picard et vous invite à découvrir les réussites qu'une petite ville comme la nôtre a su obtenir grâce à des hommes de qualité, mais aussi grâce à une université fondée il y a quarante ans et qui porte aujourd'hui ses fruits. Les entreprises du territoire en bénéficient et créent des emplois – à tel point que nous n'avons pas peur du Grand Paris ! Nous l'attendons même avec un réel intérêt, tout comme nous attendons le port qui, espérons-le, tiendra tête à Anvers. Nous entendons tirer tout le parti des ports fluviaux pour envoyer nos productions vers l'Asie.

Bien évidemment, cela nécessite des moyens. C'est la condition pour que nous restions forts dans le concert mondial. Si nous voulons que la France trouve sa place, c'est maintenant qu'il faut agir. Aujourd'hui, les Belges et les Hollandais viennent acheter nos meilleures terres et nos exploitations. Que va-t-il nous rester ? Comment protéger notre sol, qui est notre richesse ? Les équations à résoudre sont nouvelles, tant mieux. Tous les logiciels sont à refaire, tant mieux. Mais n'oublions pas que nous faisons partie d'un monde sans pitié et que l'horizontal doit irradier la prise de conscience de nos élites afin qu'elles puissent développer, aménager, cultiver notre jardin en créant des emplois pour demain, en toute connaissance de cause, dans la justice, l'équilibre et la paix

# S'ouvrir au monde

## **Michel MERCADIER**

En tant que prospectiviste, j'insisterai sur la nécessité de défendre une vision de long terme. C'est d'autant plus indispensable que le court terme exerce sur toutes nos activités une pression toujours plus forte. Il est essentiel de prendre du recul par rapport à un présent qui nous angoisse, d'avoir la sagesse de quitter notre pré carré et d'aller à la rencontre d'autres acteurs, y compris sur d'autres continents.

N'hésitons pas non plus à imaginer des ruptures, des révolutions, des changements très profonds. Les contraintes qui sont à l'œuvre ne doivent pas nous empêcher d'imaginer des scénarios d'évolution. Alors qu'hier nous étions tentés de mettre nos compétences au service de l'Etat pour qu'il en fasse bon usage, il faut aujourd'hui les mettre à la disposition du plus grand nombre, aussi bien des acteurs locaux que des élus, des entreprises et des PME.

Il est important d'aider chacun à prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses, et sans doute aussi de savoir fédérer les énergies.

Aidons chacun à faire jaillir et grandir de la vie, en acceptant d'abandonner ce qui est mourant.

# Débat

## **Jean-François DREVET**

Notre travail d'aménagiste nous oblige souvent à choisir entre des logiques de concentration et des logiques de dispersion, auxquelles nous incitent d'ailleurs les élus. L'exemple de Grenoble montre à quel point la concentration peut avoir des effets bénéfiques. Le rapport de la Banque mondiale de 2008 affirmait de même que, compte tenu des effets d'échelle induits par la concentration, il serait difficile d'y échapper dans un contexte de mondialisation. Les aménagistes disposent-ils des instruments appropriés pour gérer cette dialectique entre dispersion et concentration ?

## **Jérôme MONOD**

Stéphane Siebert en a apporté un élément de réponse avec le cas grenoblois, sachant qu'une douzaine d'autres centres du même type s'inscriront dans la même démarche. Il s'agit d'une approche construite de la recherche, de la technologie, de la création d'emplois, d'un nouvel urbanisme et de nouveaux modes d'occupation du territoire par les hommes. Certes, il y a par ailleurs des espaces vides. Il n'y a pas de réponse unique ; l'essentiel est d'expérimenter et d'avancer. L'aménagement du territoire ne sera pas une notion du passé s'il sait se mêler à d'autres concepts tels que l'écologie, la recherche et le développement économique, et se tourner vers des acteurs étrangers.

## **Une participante**

Quelle signification accordez-vous à la sourate du Coran que vous avez citée, « faire sortir ce qui est vivant de ce qui est mort » ?

## **Jérôme MONOD**

Cela signifie qu'il ne faut pas hésiter à abandonner le passé. Ne soyons pas des anciens combattants ! Les principes sur lesquels s'est construite la réputation de l'aménagement du territoire sont révolus. Il revient aux jeunes d'imaginer comment tirer du mort ce qui est vivant,

comment détruire pour reconstruire. Il n'est plus temps de raffiner les concepts : c'est bien une révolution qu'il faut engager. Sinon, d'autres la feront sans nous.

## **Un participant**

Les anciens principes de l'aménagement du territoire sont obsolètes, dites-vous. C'en est-il fini de l'aménagement du territoire lui-même ? Celui-ci a porté ses fruits, à tel point qu'il n'est peut-être plus nécessaire. Désormais, des politiques contribuent à l'aménagement du territoire, comme dans le cas grenoblois, sans être à proprement parler des politiques d'aménagement du territoire.

## **Jérôme MONOD**

L'aménagement du territoire n'est pas mort. Il a un futur et un avenir, à condition qu'il sache se nourrir de nouveaux apports et de nouvelles données. Par le passé par exemple, nous ne prenions guère en considération la vie quotidienne et sociale des populations. Nous n'avons pas travaillé sur l'aménagement de l'invisible, c'est-à-dire de la vie en société. C'est désormais nécessaire.

## **Jean-Louis GUIGOU**

Soulignons également l'importance des problèmes fonciers. La Datar s'est traditionnellement occupée de l'usage des sols, mais la propriété foncière deviendra un sujet capital. Voyez ce qu'il en est chez nos grands compétiteurs.

En Chine, la propriété est publique. Aux Etats-Unis, la property tax incite les Américains à diriger leur épargne vers les actifs financiers et monétaires et non vers l'achat de terre et de pierre. La fortune des Français est à 80 % foncière, celle des Américains à 80 % financière. Nous comptons 30 millions d'hectares de surface agricole utile.

Chaque année, 2 millions d'hectares changent de mains. On peut en conclure que les agriculteurs français rachètent le territoire national tous les quinze ans ! Notre système industriel capitaliste se ruine dans la rente et la spéculation foncière. En Suède et en Norvège, 90 % de la propriété foncière est municipale. Ce sont les collectivités locales qui en perçoivent la rente et qui spéculent. Il existe au Royaume-Uni des baux emphytéotiques de 999 ans, les plus courts étant de 99 ans... Le système atypique d'émiettement de la propriété que nous avons hérité de la Révolution de 1789 s'épuise.

Un texte de Léon Walras, père du capitalisme français et de l'équilibre général, est méconnu mais mérite ici d'être cité : il s'intitule Du rachat des terres par l'Etat (1886). On y lit que si la terre ne



peut pas se démultiplier, les hommes quant à eux se reproduisent. De fait, le prix des terres tend vers l'infini. Par conséquent la rente augmente et le profit diminue. La mort du système industriel est donc liée à la propriété privée du sol. Pour sauver le système privé, dit Léon Walras, il faut que l'État rachète toutes les terres, qu'il ne fasse plus payer d'impôt sur le travail et le capital mais qu'il se nourrisse de la spéculation foncière... N'est-ce pas là un texte révolutionnaire ?

## **Jérôme MONOD**

Le Cercle peut lui-même faire son aggiornamento, et il semble en bonne voie !

# 14 ans à l'Aménagement du territoire,

14 convictions pour une nouvelle pensée territoriale

**Jean-Louis GUIGOU**

« *L'avenir de se prévoit pas, il se prépare* » (Antoine de Saint Exupéry)

1. L'espace ne s'auto aménage pas
2. La France n'a pas su tirer le meilleur parti de son territoire
3. Le territoire est source d'importantes marges de manœuvre
4. Le retour des territoires
5. Le mythe des grands travaux
6. Les mutations du comportement des individus
7. La richesse des relations des Européens avec leur territoire
8. La compétition par l'organisation des territoires
9. La recomposition des territoires est inévitable
10. L'émergence du développement durable
11. La relation entre le temps et l'espace: une source d'équilibre à valoriser
12. Les nouvelles frontières de l'Europe et la reconnexion Nord-Sud
13. Les nouvelles relations entre le foncier et le territoire
14. Le retour de l'éthique comme premier facteur de développement

# Introduction

## 1. Pourquoi des convictions ?

Face à la complexité, les intellectuels deviennent sceptiques, critiques et méfiants. La pensée devient confuse, le politique caricature.

## 2. Plus la société devient complexe, plus il faut être clair simplifier et rendre lisible les transformations territoriales.

## 3. Qu'est-ce qu'aménager le territoire ?

Les domaines : transports, urbanisme, le rural, les services publics, le développement local...

Les objectifs : corriger la répartition naturelle des hommes et des activités qui ont tendance à se concentrer ; arbitrer entre efficacité et équité.

Les moyens : des politiques publiques partenariales et contractuelles ; de la prospective et de l'anticipation ; de la coordination entre les acteurs.

Les caractéristiques : un art, et une science.

La rupture actuelle : du sectoriel *top-down*, à l'horizontal et *bottom up*

## 1 - L'espace ne s'auto aménage pas

Le marché ne conduit pas à l'équilibre de la répartition des hommes et des activités mais à la concentration et à l'augmentation du prix des terres vers l'infini. Deux raisons à cela :

- Alfred Marshall : les économies d'agglomération aboutissent à la concentration des activités
- Léon Walras : l'équilibre général pourrait être atteint si l'espace était homogène et continu – mais il est hétérogène et discontinu

Par ailleurs, la terre étant un bien limité et la croissance démographique étant illimitée, le prix des terres tend vers l'infini. L'augmentation de la rente affaiblit le profit, le capitalisme pur exige le rachat des terres par la puissance publique.

## 2 - La France n'a pas su tirer le meilleur parti de son territoire

La géographie de la France n'a pas la place qu'elle devrait avoir. Elle est sous-estimée, dévalorisée, pour deux raisons :

- L'espace français est abondant et de faible densité . En Allemagne le facteur travail et le facteur capital sont abondants, mais le territoire est rare – au contraire de la France.
- La France a longtemps été très centralisée. Les élites républicaines travaillent, à Paris, sur les concepts universels, et ont peu le souci voire s'opposent au développement du particulier
- or le territoire est le domaine du « particularisme ».

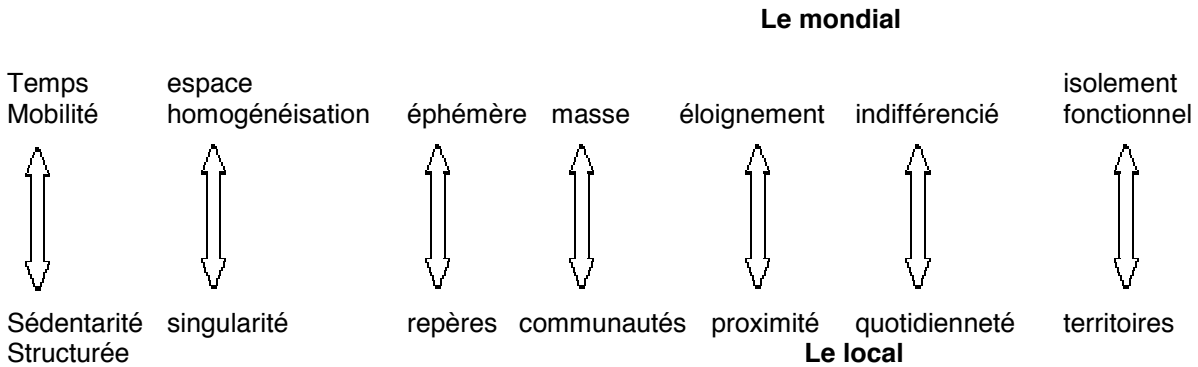
## 3 - Le territoire est source d'importantes marges de manœuvre

La puissance publique, locale comme centrale, agit de plus en plus sous contraintes : contraintes de l'UE, de l'OMC, de la concurrence mondiale, de l'opinion publique, de la sécurité et des précautions...

- Or des degrés de liberté importants demeurent dans l'organisation des territoires, leur aménagement, les relations centre-périphéries .
- Les gains potentiels portent tant sur l'économie que sur la démocratie (proximité, action participative...).

## 4 - Le retour des territoires

La mondialisation des échanges et de l'économie est à l'œuvre. Elle n'est maîtrisée par personne. Elle suscite en retour la montée du local



Le défi des Etats modernes : maintenir un Etat fort et assurer la montée en puissance des Régions.

☞ « si tu ne sais pas dire qui tu es, tu sais toujours dire d'où tu es »

## 5 - Le mythe des grands travaux

Les grands travaux (infrastructures, universités et hôpitaux...) seraient en soi producteurs d'emploi et d'aménagement du territoire.

Ce mythe vient de deux auteurs :

- François Quesnay – la notion de circulation des richesses dans le corps social
- Le Comte de Saint Simon (1760-1825) et l'école des saints simoniens : les infrastructures de transport permettent le mélange social.
- Ce mythe perdure :  
Obsession provinciale de l'exclusion et demande d'infrastructures
- Un mythe à détruire : le BTP est de plus en plus capitalistique, peu créateur d'emplois

Les infrastructures sont une condition nécessaire mais non suffisante du développement.

Les saint simoniens ont sacralisé les techniques et la performance (Paris-Marseille en 3 heures), l'équipement est devenu l'objectif et plus un moyen.

Si Saint Simon revenait, il militerait pour les TIC et les réseaux de circulation de l'information plutôt que le transport physique.

Passer d'une logique équipementière à une logique de fonctionnement et de service.

## 6 - Les mutations du comportement des individus

*C'est l'apparition, après les Trente Glorieuses, des valeurs post matérialistes*

<b>Les valeurs des Trente glorieuses :</b>		<b>Les valeurs post matérialistes :</b>
Accumulation individuelle – l'avoir	↔	La qualité de vie – l'être
Le niveau de vie	↔	Le mode de vie
Boulot-métro-dodo	↔	Innovation-responsabilisation-différenciation
Prédominance du « moi »	↔	Prédominance du « nous » (le collectif)
Prédominance des dogmatismes	↔	L'échange et la tolérance
Prédominance du conçu	↔	Prédominance du vécu
L'intérêt général substantiel	↔	L'intérêt général procédural – la méthode !
Prédominance du temps contraint	↔	Temps libéré, maîtrise du temps.

*☞ la montée de la notion de bien collectif. Le territoire comme bien collectif*

Les paysages, l'eau, le bruit, l'environnement, la qualité de l'air, les relations sociales.... constituent les atouts d'un territoire attractif et doivent être gérés collectivement.

Le territoire, support des nouvelles valeurs post modernes.

## 7 - La richesse des relations des Européens avec leur territoire

*La France et l'Europe ne doivent pas chercher des modèles en Amérique.*

*En Amérique :*

- la location l'emporte sur la propriété,
- la mobilité géographique est forte
- l'espace est un bien privé. Ne voit-on pas apparaître des sortes de « villes-Etats » qui veulent s'isoler, communautaristes.
- La vision fonctionnelle et utilitaire de l'espace prévaut : croissance économique et court terme.
- Allocation des hommes et des activités par le marché
- Les villes américaines: étalement, spécialisation, libre implantation, privatisation.

*En Europe :*

- Attachement à la terre et à la pierre
- La sédentarité résidentielle (importance des résidences secondaires)

- Le territoire est un bien collectif qui est fait de symboles, d'histoire et de patrimoine
- Prédominance du développement durable et du long terme
- Planification physique de l'occupation des sols
- La ville européenne : mixité, centralité, planification, structuration par l'espace public.

## 8 - La compétition par l'organisation des territoires

- Avec la mondialisation, la compétition économique est de moins en moins internationale, et de plus en plus interterritoriale.
- La compétition ne se fait plus sur les richesses naturelles et les dotations, elle se fait sur l'organisation des territoires.
- La production des territoires est une production collective. L'espace est donné, tandis que le territoire est produit. Passage de la géographie des coûts (main d'œuvre, transports, énergie..) à la géographie des organisations (interaction public-privé, entreprises-recherche et formation...). Un territoire organisé génère des économies externes. Le territoire est devenu un facteur de production.
- Passage de l'attractivité des entreprises à l'attractivité résidentielle. Avant, les cadres suivaient les entreprises, désormais, les entreprises suivent les cadres.

## 9 - La recomposition des territoires est inévitable

*Le 21ème siècle sera celui de la mobilité généralisée :*

- Des hommes, des activités (délocalisation), des informations (TIC), des capitaux (IDE), des marchandises (libre-échange).
- Changement des comportements économiques et sociaux – entreprises (toyotisme, concentration) – comportement individuels (usage du temps, identité, quotidienneté) environnement (cadre de vie, éco résidentielle). Les territoires de droit et les territoires de fait ne coïncident plus. Espaces conçus vs. territoires vécus

*La recomposition se fait par 'bassins' et par territoires vécus :*

- Au niveau des 3.600 bassins de vie quotidienne devraient se recomposer les Communautés de communes... (ce sont les anciens cantons)
- Au niveau des 360 bassins d'emploi devraient se recomposer les Pays et les Agglomérations (ce sont les anciens arrondissements)

- Au niveau des six grands bassins hydrologiques, correspondant à nos fleuves et nos transports principaux, devraient se recomposer six inter-Régions d'envergure européenne, tout en maintenant les 22 régions.

**Avant de décentraliser il faut recomposer (efficacité, démocratie, D.D.)**

10 - L'émergence du développement durable

*Il s'agit de rendre compatible la croissance économique, la cohésion sociale, et le maintien du patrimoine naturel ou écologique :*

- Cette notion inclut l'idée de cycle et recyclage.

*Trois applications de développement durable :*

- L'attractivité des territoires. La cohésion sociale devient un facteur aussi important que la qualité de vie et le coût de la main d'œuvre.
- La géographie des bassins. Il s'agit de faire coïncider les espaces vécus, les espaces physiques, et les espaces politico-administratifs. « un jour sans doute, la division du globe en bassins remplacera cette foule de démarcations territoriales diverses et variables chez tous les peuples et dans chaque Etat, et dont l'incohérence revêt le vice fondamental, celui de n'avoir point de base avec la nature »

Pierre Alexandre d'Allent, géomètre de Napoléon

- La sécurité alimentaire collective, par identification des lieux. Avec les Appellations Locales, s'exerce un contrôle social de qualité et traçabilité.

11 - La relation entre le temps et l'espace: une source d'équilibre à valoriser

*Le temps et l'espace sont intimement liés.*

« Qu'est-ce que l'espace ? C'est l'usage du temps. Qu'est-ce que le temps ?

C'est l'usage de l'espace » (Henri Lefèbvre)

« Les territoires sont du temps consolidé » (Marcel Roncayolo)

*Toute modification dans l'emploi du temps introduit des changements profonds dans l'organisation des territoires.*

D'où la nécessité, en particulier, de réformer les « terminaux » de l'Etat et de les regrouper en grappes, sous forme de Maisons de services publics.

D'où la transformation des côtes et lieux de villégiature en lieux d'activités permanentes.

D'où les résidences secondaires qui deviennent « principales », etc.



*Temps long et territoires se retrouvent dans la prospective :*

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare » (Saint Exupéry)

L'organisation des territoires doit être le lieu de l'anticipation, car le coût de l'irréversibilité est énorme.

## 12 - Les nouvelles frontières de l'Europe et la re-connexion Nord-Sud

*La mondialisation passe par de grands ensembles régionaux*

- Le Canada s'appuie sur les États-Unis et s'associe au Mexique (Alena) – et au-delà avec l'Amérique du Sud (concurrence avec le Mercosur)
- Le Japon, la Chine, les Dragons et l'Asean constituent un grand ensemble économique intégré (« Asean Plus Three »)
- L'Europe, après avoir fait le plein sur son continent, poursuit son intégration régionale au Sud avec « Euromed » et la « Politique des Voisinages ».

*L'économie précède les politiques dans ce processus.*

- La proximité et la complémentarité Nord-Sud deviennent des atouts stratégiques pour les entreprises
- L'économie rapproche, tandis que la politique divise et la culture singularise
- Là où il n'y a pas une économie industrielle de marché, il y a corruption et mafia.

*Les accords commerciaux régionaux se prolongent dans l'environnement, la formation, la protection des travailleurs etc.*

☞ Cette re-connexion Nord-Sud est un aménagement du territoire

## 13 - Les nouvelles relations entre le foncier et le territoire

*Le capitalisme est performant quand la rente s'amenuise*

- Considérant que la proportion des salaires dans le revenu national doit rester aux environs de 70% (Ricardo), le surplus se partage entre rente et profit.
- Si on veut que le profit augmente, il faut réduire la rente, notamment la rente foncière, parce que le prix des terres tend vers l'infini (*Du rachat des terres par l'Etat*, Léon Walras 1996, qui rejoint Marx !).
- Les pays industriels performants sont ceux qui réduisent la rente (Pays-Bas: 80% du sol urbain est municipalisé, en Angleterre les baux emphytéotiques sont de 999 ans!, aux États-Unis, il existe un impôt dissuasif sur la propriété privée du sol et de la pierre: le Property tax, etc)

*La décentralisation des pouvoirs est le meilleur moyen de lutter contre la passion des Français pour la terre et la pierre*

- Parce que la France fut longtemps centralisée, les Français ont joué leur pérennité sur l'accumulation patrimoniale de terres et de pierre (80% de la fortune des Français, 20% aux Etats-Unis)
- La décentralisation de la production des territoires est le meilleur moyen de détourner les citoyens de la propriété du sol pour s'intéresser à la pérennisation collective des territoires.

#### 14 - Le retour de l'éthique comme premier facteur de développement

*Le développement est un problème culturel*

- Ce n'est pas l'accumulation d'or, l'étendue des territoires, le gabarit démographique, la présence d'autoroutes qui assurent le développement, mais la qualité des comportements et des relations humaines (*Ethique protestante et esprit du capitalisme*, Max Weber)

*Les conséquences sur le territoire*

- Le modèle indien: fixer les élites dans des pôles de compétitivité, éviter leur émigration. Un territoire non encadré est voué à l'échec
- La démocratie participative, pour associer usagers et citoyens à la qualité des services locaux et des biens collectifs (eau, air, silence, paysages...). La participation comme moment de formation de l'esprit civique, et comme expression du lien entre révolution personnelle et transformations sociales.
- Favoriser et coordonner toutes les formes de recomposition par « grappes » :
  - grappes d'entreprises (districts, clusters, pôles de compétitivité...)
  - grappes de communes (Communautés de communes et projets de développement intercommunaux et par Pays)
  - grappes de services publics, *via* les Maisons de services publics.

## Jean-Pierre DUPORT

Raymond Aron avait qualifié, en son temps, la République d' «Immuable et changeante ». J'affirmerai volontiers qu'il en va de même de la politique d'aménagement du Territoire.

C'est une responsabilité éminente pour les décideurs politiques de donner à chacun de nos territoires ses meilleures possibilités de développement qu'il s'agisse des zones urbaines ou des zones rurales, de la France métropolitaine comme des collectivités d'Outre-Mer.

A cette fin, il convient toujours d'agir avec une vision à long terme, d'influer sur les politiques sectorielles à moyen terme et de contribuer à l'extinction des « incendies » (fermeture d'une entreprise, évolution drastique des conditions de production....) à court terme.

Ces trois horizons doivent être indissolublement liés dans l'action.

Il est clair cependant que les circonstances ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'en 1963 ou dans les années 1990.

Les incertitudes sur l'avenir de notre économie et de notre société se sont particulièrement aggravées, tout particulièrement depuis la crise financière commencée en 2008. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas continuer à réfléchir sur notre avenir.

Dans les circonstances actuelles si la prévision est difficile, la prospective est plus que jamais nécessaire.

J'apprécie très positivement la volonté des responsables de la DATAR de maintenir une réflexion prospective dynamique.

Plus délicat est la capacité d'agir sur les grandes politiques sectorielles et notamment sur celles relatives aux grandes infrastructures. Nous ne construisons plus d'autoroutes (l'effort a été fait) ; en ce qui concerne les lignes à grande vitesse, pour les prochains années, il va falloir surtout choisir les projets que l'on va devoir reporter dans le temps, d'autant plus qu'il ne faut pas négliger la nécessité de relancer le fret et de moderniser le réseau classique.

Dans les domaines universitaires et de la recherche, l'essentiel a été décidé à travers le Plan Campus.

Mais il y a certainement de nouveaux leviers à utiliser. La DATAR doit renforcer les liens déjà établis avec le Commissariat Général à l'Investissement.

A court terme, quelques priorités me paraissent se dessiner pour l'aménagement du territoire à l'horizon de la prochaine décennie :

- La cohésion sociale. L'analyse des résultats de dernières élections présidentielles et législatives laisse apparaître une aggravation des fractures sociales.  
Nous ne pouvons donner à certains territoires et à leurs habitants l'impression qu'ils sont abandonnés.
- Dans cette même perspective, il est bien que la politique d'aménagement du territoire et la politique de la ville soient placées sous l'autorité de la même Ministre. La dualité historique DIV (même si celle-ci n'existe plus juridiquement) – DATAR ne se justifie plus. L'approche des problèmes posés par les territoires concernés doit être de plus en plus identique, même si la nature des difficultés rencontrées demeure différente
- La priorité, dans un contexte budgétaire difficile, où il n'y a plus de manne à répartir, doit être donnée en soutien aux projets émanant des territoires. Il nous faut être à l'écoute des dynamiques locales porteuses d'avenir et mettre les moyens nécessaires pour les soutenir et les accélérer.

J'avais coutume de dire il y a près de 25 ans que la DATAR, c'était le Magistère de la Boussole.

Je crois qu'il faut garder cet instrument dans la main, mais développer aujourd'hui une capacité d'écoute renouvelée, pour donner un coup d'accélérateur aux dynamiques locales.

# Pour une politique des territoires

## François ESSIG

Par définition, une politique d'aménagement du territoire doit être constamment renouvelée pour s'adapter au contexte du moment. J'appartiens à la catégorie des anciens combattants qui, à l'origine, ont conçu cette politique sur la base simple, pour ne pas dire a posteriori simpliste de « Paris contre la province », en freinant le développement de la région capitale pour accélérer l'essor des économies régionales. Pour réussir dans cette entreprise, la DATAR a joué sur le formidable bond de l'industrialisation et la création d'usines et d'emplois dans tous les secteurs. Nous travaillions dans un univers fermé aux frontières et où l'Etat imposait son dirigisme sans complexe.

Tout cela est aujourd'hui complètement dépassé et hors de propos.

Comment adapter une nouvelle politique d'aménagement du territoire dans un univers totalement ouvert, mondialisé, où l'industrie peine à garder son souffle dans les pays avancés, où l'essentiel de la création d'emplois vient des services, où la révolution technologique de la communication va encore produire une émergence d'activités encore difficile à appréhender, où la capacité d'intervention de l'Etat est largement contrainte, non seulement par l'encadrement budgétaire et financier, mais aussi par la force du jeu des intervenants privés ?

Honnêtement, je n'aime pas l'expression d' « égalité des territoires ». Je n'en vois pas le sens sauf à imaginer de faire passer tous les territoires sous une même toise, par définition stérilisante pour bien des opérations innovantes. Plus que jamais, il faut aujourd'hui tirer le meilleur parti des potentialités de tous les territoires. Je militerais donc pour une « politique des territoires ».

Dans le monde d'aujourd'hui, tout concourt à la montée des ensembles métropolitains : développement de l'enseignement supérieur, accent prioritaire mis sur la recherche, satisfaction des besoins culturels, enrichissement des organisations et du management, professionnalisation des structures associatives..., tout milite pour une certaine concentration qui se traduit actuellement par un élargissement des aires métropolitaines. Ceci est vrai partout dans le monde. N'hésitons pas, mettons en valeur les territoires métropolitains, à commencer par la métropole francilienne, mais en prêtant attention à ce que cette dernière ne monopolise pas les centres de décision et qu'elle-même enrichisse les centres des métropoles régionales et s'appuie sur eux. La voie a été ouverte avec les pôles de compétitivité et les grandes opérations nationales. Il faut continuer dans cette sélectivité prioritaire.

Encore ne faut-il pas tomber dans « les métropoles et le désert français » ! C'est ici qu'il est nécessaire de tirer le meilleur du potentiel des territoires ruraux et des territoires en réseau des villes moyennes et petites. La valorisation des territoires ruraux est évidemment liée à l'avenir de

l'agriculture nationale. Avec la modification, pour ne pas dire la disparition à terme, de la PAC, celle-ci va opérer une profonde mutation. Pour ma part, je militerais pour une production agricole de haute qualité, jouant, à l'image de nos industries de luxe, sur le symbole de marque d'excellence d'un « made in France ». La viticulture a donné l'exemple, d'autres secteurs s'engagent dans cette voie. Qui dit haute valeur ajoutée dit revenus sensiblement relevés. C'est la carte à jouer pour les territoires ruraux.

N'oublions pas non plus que les agriculteurs sont les gardiens d'un patrimoine paysager qui est une des plus grandes richesses de notre pays – il suffit de voir avec quel engouement les étrangers veulent acquérir une petite parcelle de ce territoire rural comme résidence secondaire ! S'agissant du réseau des villes moyennes et petites, leur place est évidente dans les services de proximité, comme on le voit dès maintenant au niveau du commerce de détail.

Une réflexion est sûrement à mener sur les services publics avec un souci de mieux servir les usagers avec un rapport qualité-prix modernisé. Le réseau a aussi une carte à jouer sur le terrain de la qualité de vie pour attirer non seulement des retraités de plus en plus nombreux, mais aussi des actifs qui, branchés par télétravail sur les aires métropolitaines, choisiront un cadre quotidien sans l'atmosphère polluée des gigavilles.

De la même manière, des opérateurs économiques préféreront décentraliser certaines de leurs activités dans des univers moins stressants que dans les grands ensembles urbains. Dernier axe de développement, ces villes moyennes et petites peuvent, par une politique active sur le patrimoine et le respect des traditions locales, être les récepteurs des formes de tourisme moderne que l'on commence à voir poindre dès maintenant. Aires métropolitaines, réseau des villes moyennes et petites, espaces ruraux, autant de territoires dont il faut exploiter au mieux les potentiels.

Voilà pour les objectifs. S'agissant des moyens, je confierai au pouvoir politique le soin de trancher. En souhaitant simplement qu'il laisse une large capacité d'initiative et d'innovation aux acteurs de terrain.

# Pour aménager le territoire

## Philippe BOSSEAU

C'est l'acte politique majeur que celui de nous faire vivre ensemble. Notre histoire le montre, partout, tout le temps, quelles qu'ont pu être nos croyances, nos coutumes, nos mœurs. Ce furent les dieux à la commande pour impulser, avec l'artiste pour faire ce qui se voit, ce qui se sent, ce que l'on touche, notre cadre de vie. Du sacré au profane.

Tout a changé pour certains, l'acte politique majeur n'est plus le « vivre ensemble » pourtant si revendiqué. La commande s'est diluée mais s'impose comme jamais, le sacré passe au profane qui lui-même devient sacré, nos croyances s'estompent là pour renaître ailleurs à peine différenciées, nos coutumes en perpétuelles mutations, imposent des modes éphémères qui en sont l'essence même, nos mœurs, comme toujours se cherchent et se chercheront toujours tant que notre cœur battra. Nous sommes bien vivants !

Rien n'a changé pour d'autres sinon que nos croyances, nos coutumes, nos mœurs où que nous soyons ne sont plus que des images ou le deviennent. Après la création, l'invention, le nouveau, la forme s'impose plus que le fond. « On » fait croire, une illusion en remplace une autre. Mais le rêve est éternel.

L'artiste est resté artiste mais sans réelle attache, trop ou pas assez, le politique n'est plus dieu, ni guide. Entre l'artiste et le politique, entre eux et le peuple se sont immiscés toute une série d'intermédiaires, spécialistes, experts, associations de tous types et de tous poils, avec une technostructure florissante souvent non dirigée. Et bien c'est formidable, tout reste encore à faire. L'artiste va trouver le public et être l'interprète de tous et non des seuls intermédiaires, l'homme politique va faire de la politique et non de la démagogie avec promesses et lois. La confiance, la joie, l'amour, la démocratie et tout ce qui faisait le dieu et l'artiste, le puissant et le sachant, le maître, est à la portée de chacun, tout n'est pas à jeter du passé et des utopies parfois ravageuses. L'aventure se poursuit, à nous de jouer.

« On » nous dit : la crise, la dette, la finance, la guerre avec les islamistes, les extrémistes, les enzymes gloutons et le sida, le réchauffement de la terre, la marée noire, le tabac, la vitesse, le nucléaire, les verts, les voisins et la voisine, le chat, le chien et le perroquet, en plus, des enfants, les jeunes et les vieux, ce n'est plus une vie, la tondeuse à gazon, le vélo, la moto et la voiture, quant à l'avion ! Le salariat-esclavage, le chômage, le patron, les assistés et les autres, les indignés et les frustrés, les riches et les pauvres, cycliquement l'un l'autre !

Mais quelle époque merveilleuse : tout a évolué mais rien n'ayant vraiment changé sinon la forme, tout suit donc son cours, comme plus ou moins à toute les époques, mais plus concrètement. Quel bonheur, ça bouge, ça remue, c'est vivant. Pas pour tout le monde encore,

mais on progresse. Et le progrès ces dernières décennies a touché tout le monde, et rapidement. Mais « on » s'arrange pour maintenir la main de l'homme sur l'homme. Mais « on » s'arrange pour conserver les privilèges, « on » continue à faire bien des erreurs mais tous les jours il se crée quelque chose, quelque part, pour quelqu'un. Chaque génération est créatrice notablement ou vaguement. C'est le bonheur du mouvement plus ou moins ample, large et profond. C'est plus l'amour que la guerre, plus la connaissance que l'ignorance, la joie plus que la peine. Avec le rire, qui comme la paix, se travaille.

C'est de philosophie et d'un peu de bon sens dont il est question pour faire vivre ensemble des hommes sur un même site, la terre, à une même époque, le présent, dans notre état, avec nos connaissances et notre foi, plus que de finance, de réglementation, de géométrie et de techniques de traitements et de constructions.

C'est de création dont « on » a besoin pour aménager l'espace plus que de commissions pléthoriques, de concertations bidons, de consultations vaseuses, de faux dialogues, le tout anxigène avec une durée de maturation, de compromis, d'interventions multiples et variés de spécialistes en tout genre et de responsables de rien. C'est l'analyse et l'exégèse des besoins humains exprimés par les peuples, analysés par les ingénieurs, traduits (et transcendés parfois) par des créateurs, dans une combinatoire évoluant sans cesse comme la société et qui permet une composition générale simple, claire, appréhendable par tous, pour tous. L'architecture fait le reste.

C'est de politique dont « on » a besoin pour aménager l'espace plus que de technocrates dont ce n'est pas le métier et qui inévitablement conduisent et aux recettes du passé et au choix moyen convenant aux seuls intermédiaires consultés et leurs affidés publics et privés. La politique étant l'art du possible, osons celle qui prend en compte tous les aspects de la vie, celle qui a le sens de l'humain, tel qu'il est, à un moment précis, à un endroit précis avec de la confiance et de la droiture.

Aménager l'espace, c'est une unité de commandement, libre de toute attache aussi bien publique que privée, œuvrant dans un temps court et pour un projet précis, loin des comités « théodule », des commissions carpettes, des jurys aux ordres, loin du manque de confiance que l'anonymat occulte, loin de tout ce qui sépare l'homme de son prochain, royaume de l'intermédiaire, loin de la prise de décision, pas de responsables pas de coupables, royaume des irresponsables. C'est la liberté avec la confiance des acteurs, celle de celui qui fait et non de celui qui fait faire, de celui qui est responsable vis-à-vis de lui-même et des autres.

Aménager l'espace, c'est l'utilisation du sol qui évolue et se maîtrise, c'est la simplification des règles administratives, plaies mondiales de la technocratisation et de la diversité des intervenants en la matière. C'est vivant, ni chaque fois le même projet, ni chaque fois un autre. C'est de l'écologie appliquée.

Partout c'est se mettre à la disposition des événements, démocratiquement, à une échelle appréhendable par tous, loin du gigantisme, du colossal, de la concentration, simplement par des règles souples arbitrées par un état fort car réduit à quelques missions dont celle d'aménager



l'espace. Plus de règles générales de marchés publics copiées par le privé pour n'importe quels travaux d'aménagement ou de construction, pour une maison, pour une ville. Dévoiement de la notion de marché, dévoiement de la responsabilité du public. Le plus petit commun multiple ou le plus grand commun diviseur, voie large vers la médiocrité des choses. Et ouverture, s'il en faut, de la corruption à tous les niveaux et pour tout.

Avant, tout était simple. C'est faux. Après, ça c'est compliqué. C'est vrai. Alors on a simplifié. Que les différentes fonctions humaines soient spatialement séparées les unes des autres est une évidence où que ce soit, et pour quoi que ce soit. Qu'elles le soient au point de distendre le lien social en s'étalant ou en se concentrant aussi par fonctions, par obligation, dans l'espace et dans le temps est une aberration pour l'homme, pour l'environnement, pour l'économie générale des pays. Suivant leur nature, elles sont chacune à traiter à leurs échelles respectives propres, à celle de l'être humain sinon c'est de la ségrégation. Les exploitations agricoles, industrielles et commerciales en sont les victimes après les utilisateurs, les consommateurs.

Cette ségrégation forcée par les textes, les habitudes et les intérêts à court, moyen et long terme se produit dans l'indifférence totale y compris celle de ceux qui y participent depuis trop longtemps, qui utilisent le facile prêt à penser, qui se contentent de chiffres, de règles, de belles images. Dans le maquis des textes parfois ancestraux, la propriété, base de l'aménagement du territoire ne nécessite-t-elle pas une remise à jour ? La capitalisation du foncier comme l'étalement urbain avec le zonage et le lotissement uni fonctionnel, le rêve de la maison individuelle, tout cela éloigne les hommes les uns des autres, de leurs activités vitales, vide les campagnes, grossit les centres, favorise le gigantisme.

La démographie, la place de l'homme, sa vie, ses peurs et ses rêves, ses croyances influentes sur les mouvements migratoires, sur les concentrations humaines. C'est peut-être là la première question à se poser pour un aménagement du territoire qui ne peut rester cantonné à la limite de notre cas. L'aménagement de notre territoire concerne aussi celui des autres. Une certaine maîtrise des techniques, le développement de nos connaissances aidées par une véritable prise de conscience de notre environnement, permettent le traitement plus sophistiqué des différentes fonctions humaines : habiter, travailler, se détendre et le corollaire de cela, l'adéquation aux mouvements et au développement de la société. Partout.

Cela appelle une nouvelle approche du traitement de l'espace, de son organisation et remet en cause les procédés et procédures en cours d'aménagement du territoire, de la politique suivie et de l'administration de l'ensemble. De nouvelles formes urbaines, de nouvelles règles sont à concevoir avec plus de respect des individus, de leurs aspirations, de leur mode de vie et de leur environnement physique.

Une voie peut être : tout schéma d'urbanisme définit des zones, zones industrielles, zones agricoles, zones urbaines, zones commerciales ... beaucoup de zones plus ou moins étanches, plus ou moins utiles, toujours avec une limite, d'un côté la lumière est blanche de l'autre noire et comme on le sait, la lumière blanche et la lumière noire n'existent pas (?). Le problème à régler

c'est la limite. Aujourd'hui, c'est en général par une voie routière que se séparent les zones. Pourquoi pas demain un espace vert, un plan d'eau, un site dédié. La limite c'est un ensemble : une rue. La zone, sa limite, la rue, peut devenir projet. Le projet est une composition, la zone est une unité, la limite, la rue aussi. Le projet est plus complexe, multiple. La zone est trop simple, uniforme. La composition c'est une réalité. La zone c'est une abstraction. Dans le projet la règle d'ici n'est plus identique à celle d'ailleurs. Le projet permet notamment de respecter la spécificité des lieux, de préciser les occupations et leurs devenir. Les techniques actuelles permettent de visualiser la réalité d'un site, les impacts de projets sur celui-ci, à grande échelle et non uniquement à l'échelle d'un seul terrain.

La complémentarité des espaces nécessaires aux fonctions humaines est réalisable partout. Même dans le désert ou la toundra, la forêt ou la steppe. Les volumes bâtis ne sont pas tous immuables et existent sur des sites souvent mal adaptés à leur environnement. Des occupations successives sans rapport avec les volumes bâtis peuvent s'envisager. Des bâtiments obsolètes, sur de vastes délaissés de terrains publics et privés laissant parfois « flotter » des bâtiments sans grand intérêt. Des constructions insalubres sur des terrains vides, souvent de grande surface, sans interaction avec ce qui les entourent, dans les centres villes ou villages, dans les lotissements, dans les « dents creuses ». Pas ou peu de démolition sinon à grande échelle cassant le site.

C'est en composant avec l'existant, en complétant le tissu urbain, en faisant du sur mesure pour ordonner toutes les fonctions que le lien social peut se créer, que la civilité s'élabore, que les besoins peuvent être satisfaits en économisant l'espace. Les sites à traiter sont très nombreux, les terrains aussi, tout est là pour l'action. La prise de conscience actuelle de notre environnement autorise la remise en cause de nos façons de faire de l'urbanisme.

Quelque soit le tissu urbain, il est éclaté en une succession de zones, zones commerciales, zones industrielles, zones pavillonnaires, zone naturelles, grands ensembles. Pas assez ou peu de rapports humains, de contacts, de vivre ensemble. Outre les espaces naturels qu'il convient de protéger, chaque zone présente des opportunités foncières propres ou interstitielles considérables qui permettraient le rapprochement des fonctions vitales, le commerce avec le logement, l'industrie avec l'activité, les services avec l'ensemble. C'est au niveau des programmes de construction, d'aménagement que la conception des espaces doit se faire. C'est ranger la maison que de composer un projet d'urbanisme. Pour qui, pour quoi, où, quand et comment. C'est de la composition que découlera la technique de construction, le budget de l'opération et non, comme aujourd'hui, l'inverse. L'entreprise, le financier ne peuvent plus être les seuls maîtres de la construction, ce qu'ils sont devenus. Le politique doit s'investir dans l'aménagement des territoires.

Dans les zones commerciales, les zones d'activités, autour des gares, c'est sur d'immenses parkings, toujours vides la nuit souvent le jour sauf bien sûr pour les zones d'activités et en fin de semaine pour les centres commerciaux, que la vie peut s'installer au dessus : des maisons, des immeubles pour l'habitat et les activités annexes, des bureaux, des petits ateliers, le tout en accession à la propriété, en location, prêts à habiter ou à être aménagés. Des logements pour les

jeunes, les étudiants et apprentis, pour les personnes âgées attirées par le mouvement, pour les services publics et privés, garderies, maisons de santé, de culture, d'expressions, tout cela en relation avec l'existant, des espaces verts, des activités diverses à l'échelle du site plus calme et plus sécurisant voilà un programme de traitement urbain créatif qu'aucun cahier des charges ne propose actuellement à la population.

Le centre commercial c'est le lieu d'échange, de travail aussi et d'attraction. C'est le contact et la rencontre. C'est le nouveau centre ville. C'est la rue parfois mais sans habitants, sans activités, sans services de proximité, sans le jeu subtil des pleins et des vides, des volumes et de la profondeur des choses, accessible en voiture uniquement, un morceau de ville ou de village à qui manque une part de ce qui fait la vie urbaine, l'essentiel, le contact.

La zone d'activité c'est le lieu de travail, avec, aux pieds du bureau : la voiture. C'est l'espace isolé des heures de travail, loin de tout. C'est là qu'il faut habiter, se distraire, pour rapprocher le travail du lieu de vie, pour éviter les transports. C'est là que les services sont utiles aussi, et le commerce. C'est là, qu'avec nos techniques de confort, le bien être et le respect de chacun suivant ses activités peuvent s'épanouir, entre les bâtiments existants, sur les parkings et espaces morts. Remplir l'espace c'est faire vivre ensemble des individus apaisés, servis. Remplir l'espace, c'est faire vivre un site, l'embellir, l'adapter aux besoins.

Les espaces proches des gares sont en général vastes et souvent vides la nuit. C'est sur ces nœuds de transit que l'activité humaine devrait être la plus dense. C'est là, de la même façon, qu'elle peut se focaliser, se développer. C'est là qu'il faut construire les logements qui manquent avec les services attenants, les activités à l'échelle d'un quartier, d'un centre. C'est là l'unité d'un corps social vivant. C'est de là qu'est irrigué le tissu urbain périphérique avec ses jonctions piétonnes et autres. Densifier sur ces espaces, parkings et vides béants, c'est créer certaines conditions du vivre ensemble.

De tels traitements, simples d'application pratique, sinon réglementaires apportent un complément d'âme qu'induit l'habitat et les services annexes autour de l'espace social, la rue, et facilitent la cohésion sociale. Ces lieux favoriseront l'instinct grégaire de l'homme, renforceront sa sociabilité, économiseront l'espace et équilibreront les déplacements. Cette réflexion est valable pour tous les pays du monde. Que ce soit à Tokyo, à Chicago, à Mexico ou à Shanghai le diagnostic est le même, les approches différentes mais les résultats plus ou moins identiques.

En aménageant ainsi ces espaces inoccupés avec de nombreux commanditaires en lieu et place du seul financier et par la construction de bâtiments véritablement contemporains c'est-à-dire traités de l'intérieur pour leur fonction par des volumes appropriés, des surfaces décentes, par l'utilisation de la domotique, des techniques économes en énergie et toutes celles encore à inventer, de l'extérieur par des textures, des pleins et des vides orientés pour les jeux de lumière et le bénéfice qu'ils apportent à l'ensemble, c'est d'architecture dont il est question et non d'image d'architecture, c'est l'urbanisme dont on parle et non de finance, c'est de la politique dont on a besoin. Vite.

# NOTICE DE PRESENTATION DU CERCLE

## L'HISTORIQUE

LE CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE est une association, régie par la Loi de 1901. Il a été fondé en 1991 par Hélène Roger Vasselin et Claude Rousseau, alors chargés de mission à la DATAR (respectivement depuis 1963 et 1970), et Marc Nizery, ancien collaborateur extérieur de la DATAR, de 1964 à 1978.

## LES MEMBRES DU CERCLE

Le Cercle rassemble aujourd'hui 220 membres, qui sont, ou ont été, des acteurs de l'aménagement du territoire. Ils sont actuellement anciens ministres, parlementaires, anciens délégués et directeurs à la DATAR, préfets, hauts fonctionnaires, présidents directeurs généraux et dirigeants de grands groupes industriels et d'établissements financiers, chefs d'entreprises de toutes tailles, membres de professions libérales, aménageurs locaux, commissaires à l'aménagement, à l'industrialisation ou à la reconversion, chargés de mission ou collaborateurs extérieurs de la DATAR.

Hommes et femmes de terrain, de pouvoir ou d'influence, tous portent un intérêt particulier au territoire français, à son développement économique et à son aménagement. Ils gardent vif le souvenir du climat particulier de pragmatisme et d'efficacité dans lequel la DATAR a travaillé depuis les années soixante, et dont tous les partenaires de la Délégation ont été fortement marqués. Ils ont souhaité en adhérant au Cercle retrouver et entretenir ce climat, et continuer à agir, dans le cadre du statut de l'association, sur les aspects territoriaux et spatiaux de l'évolution économique et humaine du pays. Ils considèrent que la pleine mise en valeur du territoire national et la recherche de la meilleure performance économique, dans le contexte européen et mondial du vingt et unième siècle, ne sont pas indifférentes à la répartition géographique des activités et de la population, et que cette répartition nécessite l'adhésion de l'opinion publique.

Toutes les sensibilités politiques sont représentées dans le Cercle. Toutes les approches de la problématique de l'aménagement du territoire peuvent y être abordées. Sa crédibilité se fonde sur l'indépendance d'esprit et d'expression de ses membres, sur leurs compétences très diverses, leurs expériences et l'élévation de leurs motivations.

## LES ACTIONS

Le Cercle organise notamment des conférences, des débats, des voyages et visites, publie une lettre, la Lettre du Cercle, dans laquelle s'expriment toutes les opinions, suscitant de nombreux échanges, témoins de la vocation du Cercle : un lieu de discussion réunissant ceux que l'aménagement exprimant ses points de vue, ses analyses et ses expertises avec le souci constant de l'intérêt général du territoire habite et qui mettent leurs diversités au service de ceux qui le font.

Le Cercle assure un lien entre ses membres mais aussi entre eux et les protagonistes de l'organisation de la société. Il s'ouvre à toutes les disciplines, idées, actions, en participant et provoquant le débat, en exprimant ses points de vue, ses analyses et ses expertises avec le souci constant de l'intérêt général.

L'aménagement du territoire c'est le présent à satisfaire, la réalité du passé et l'imagination du futur abordé par chacun d'entre nous quelque soit sa situation.

La Lettre du Cercle est ouverte à tous pour en évoquer les approches diverses et variées.

Notre but : de les faire connaître, nous sommes là pour les mettre en valeur.

*(Adressez textes au président, 10 rue Cépré, 75015 Paris, phbosseau@wanado.fr, le comité de lecture se réserve l'appréciation de l'opportunité de publication)*

Le Cercle est ouvert à tous ceux que l'aménagement du territoire intéresse, politiques, entrepreneurs, étudiants, professeurs, chercheurs, praticiens publics et privés.

Inscrivez-vous pour nos débats, nos voyages, nos conférences et recevoir notre annuaire.

Venez nous rejoindre, 50 € par an par individu ( 150 € par an pour soutien), 500 € par an par collectivité.

*(Inscriptions : votre identité, nom, prénom, adresses postales/emails, téléphones, chèque à l'adresse du président)*

CERCLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

WWW.CPAT.ASSO.FR

## *La Lettre du Cercle*

N° spécial - Octobre 2012

### **Directeur de publication**

Philippe Bosseau  
Président du Cercle

### **Rédacteurs :**

Patrice Becquet  
Philippe Bosseau  
Annick Charlety  
Stéphane Cordobes  
Jean-Pierre Duport  
François Essig  
Jean-Louis Guigou  
Michel Mercadier  
Jérôme Monod  
Hervé Nora  
Stéphane Siebert  
Jean-Marie Simon

### **Édition :**

Françoise SALOMON